

Ecrit par le 22 novembre 2024

Vedène : l'UCPA prend les rênes du Centre équestre de la Gourmette



L'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) reprendra la gestion et les salariés du Centre équestre départemental de La Gourmette à Vedène, à compter du 1er septembre 2020, pour les 15 prochaines années. L'organisme ambitionne de développer l'équitation pour les plus jeunes ainsi que les formations aux métiers de l'équitation, notamment en s'ouvrant au public scolaire et en déployant de nouvelles activités comme l'équifun (parcours aventure à poney), les compétitions de Shetland et de poney, le baby poney et les disciplines collectives. Une écurie active viendra compléter les boxes traditionnels pour permettre aux équidés de vivre en troupeau et en liberté dans un espace qui leur est dédié. Pour accompagner ces changements, l'UCPA et le département du Vaucluse prévoient des changements comme la rénovation du poney club début 2021 ; la rénovation de l'accueil, des sanitaires et de la sellerie ; la mise en accès PMR (personnes à mobilité réduite) ainsi que la réfection de la toiture,

Ecrit par le 22 novembre 2024

des huisseries, ou encore de la clôture. Enfin, la structure relancera la formation au métier de moniteur d'équitation ainsi que celle d'animateur assistant équestre avec une première promotion de 10 personnes ainsi qu'une formation Dejeys (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport -le diplôme de niveau III étant nécessaire pour l'encadrement d'activités sportives contre rémunération-) mention équitation concours complet.

Centre équestre départemental La gourmette vaclusienne. 668, Chemin de capeau à Vedène.

Covid-19 : l'Etat annonce une aide financière pour les centres équestres



Ecrit par le 22 novembre 2024

Comme beaucoup d'entreprises depuis le début du confinement, les centres équestres subissent de plein fouet les pertes financières dues à l'arrêt de leur activité. Aussi, dans la foulée du vote de l'Assemblée nationale la semaine dernière en faveur d'un accompagnement financier pour les parcs zoologiques, cirques et refuges, Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Roxana Maracineanu, ministre des Sports, viennent d'annoncer que les centres équestres et les poneys clubs recevant du public vont également bénéficier d'un soutien financier.

« Une aide très inégale »

Si les modalités de cette aide seront connues dans les prochains jours, certains centres équestres savent d'ores-et-déjà qu'ils ne pourront pas compter dessus. C'est notamment le cas de l'[Ecurie du Real](#) à Jonquerettes. « C'est bien simple, nous concernant, nous n'aurons pas droit à cette aide, se désole Sophie Planet, gérante du centre équestre. Pour en bénéficier, il faut toucher deux fois moins d'entrées que l'année dernière. Or, nous avons doublé nos entrées en septembre dernier ce qui ne nous permet pas d'obtenir cette aide même si aujourd'hui nous sommes à l'arrêt total. C'est une aide très inégale. Le gouvernement aurait dû se baser sur les sorties d'argent notamment sur les charges liées à l'entretien des chevaux. » Quant à la reprise de l'activité qui s'annonce progressive, l'Ecurie du Real mise sur les cours particuliers dans un premier temps « histoire de ne pas repartir complètement de zéro. »